

# Tableau générique de présentation des frais du PER<sup>(1)</sup> Galya Retraite Individuelle



Montant minimal de versement initial :	0 €
Frais d'adhésion à l'association ayant souscrit le contrat :	3,60 €
<b>Frais annuels</b>	
<b>Frais de gestion du plan</b>	
<b>Frais des supports</b>	
Support fonds euros	0,60% maximum
Support unités de compte	1% maximum
Support Eurocroissance	N/A
Gestion pilotée par horizon	0% supplémentaire
<b>Frais de gestion des fonds</b>	
1 - Gestion libre	
Fonds actions <sup>(2)</sup> (moyenne)	2,03%
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions<sup>(3)</sup></i>	1,01%
Fonds obligations (moyenne)	0,97%
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions<sup>(3)</sup></i>	0,51%
Fonds immobilier <sup>(4)</sup> (moyenne)	N/A
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions<sup>(3)</sup></i>	N/A
Fonds diversifiés (moyenne)	1,99%
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions<sup>(3)</sup></i>	1,04%
2 - Gestion pilotée par horizon (allocation 20 ans avant le départ à la retraite)	
Profil prudent (moyenne)	1,52%
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions<sup>(3)</sup></i>	1,05%
Profil équilibré (moyenne)	2,31%
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions<sup>(3)</sup></i>	1,59%
Profil dynamique (moyenne)	1,81%
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions<sup>(3)</sup></i>	1,24%
<b>Autres frais annuels</b>	
Frais forfaitaires (frais associatifs annuels prélevés sur l'épargne du plan)	3,60 €
Frais proportionnels	0%
<b>Frais ponctuels par opération (taux ou montant maximal)</b>	
Frais sur versement	1,50%
Frais de changement de modes de gestion	0%
Frais d'arbitrage	
proportionnels ou forfaitaires	0%
nombre d'arbitrages gratuits par an	tous
Frais de transfert sortant vers un autre produit	0% au-delà de 5 ans 1% du transfert les 5 premières années
Frais sur les versements de rente	2%
Frais de rachat	0%

# Tableau générique de présentation des frais du PER<sup>(1)</sup> Galya Retraite Individuelle



N/A : non applicable

(1) Le tableau indique les principaux frais du plan constaté au dernier exercice clos. Il peut cependant subsister des frais ne figurant pas dans ce tableau.

(2) La catégorie "fonds actions" inclut les ETF mais exclut les fonds de capital-investissement (FCPR, FPCI, FPS) et les titres vifs.

(3) Part des frais reversés au profit du distributeur et du gestionnaire du plan au cours du dernier exercice clos.

(4) La catégorie "fonds immobilier" inclut les OPCI, les SCPI et les SCI.

---

Frais de gestion du plan : correspondent à des frais prélevés directement par l'Assureur sur l'encours en Unités de Compte (UC) ou en Euro détenu.

Frais de gestion des Unités de Compte (UC) :

- Les frais de gestion des Unités de Compte correspondent aux frais prélevés par les Sociétés de gestion. Ils se répercutent sur la performance des UC.

- Les rétrocessions de commissions correspondent à la part rétrocédée par la Société de gestion à l'Assureur au titre de la distribution des UC.

Pour chaque mode de gestion, les frais de gestion des Unités de Compte sont calculés sur la base d'une **moyenne** des frais de l'univers d'investissement disponible.

Le calcul est identique pour le taux de rétrocession de commissions.

Ces frais de gestion sont une valeur théorique destinée à faciliter la comparaison entre les différentes offres financières des PER.

Les frais de gestion de votre Plan dépendent des UC détenues.

Il s'agit donc d'une moyenne et la valeur exacte dépendra des unités de Compte constituant l'encours du client.